

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 6 juin 2017, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** Sont présents : mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Jean-François Meilleur, Veronique Morel, Amélie Poirier, Hélène Roberge, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi que Normand Boisclair, Isabel Godard, Sylvie Gorgeon et Jean-François Lortie, représentants du Comité de parents.

**ABSENCE NOTIFIÉE :** monsieur Gaétan Marcil

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Luc Lapointe, directeur général intérimaire, Linda Fortin, directrice générale adjointe intérimaire, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Annie De Noury, directrice intérimaire du Service des ressources éducatives, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, et Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 heures.

Conformément à l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, madame Catherine Houpert, secrétaire générale, mandatée par le directeur général intérimaire, a reçu le serment d'un commissaire représentant du Comité de parents lors de la séance de travail du 30 mai 2017. Il s'agit de monsieur Jean-François Lortie. Il a été élu représentant des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par le Comité de parents lors de la rencontre du 25 mai dernier.

## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C-127-06-17**

Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017
4. Affaires en cours
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
  - Direction générale
    - 6.1. Plan d'engagement vers la réussite / Énoncé de vision et énoncé de valeurs
    - 6.2. Nomination de la directrice ou du directeur du Service de l'organisation scolaire (huis clos)
    - 6.3. Nomination d'un directeur général adjoint intérimaire
    - 6.4. Adhésion à l'Instance régionale de concertation pour la Montérégie
  - Service du secrétariat général et des communications
    - 6.5. Demande de révision d'une décision touchant un élève / Dossiers de juin (reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017)
    - 6.6. Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs / Autorisation de consultation

#### Service de l'organisation scolaire

6.7. Modification à l'acte d'établissement du Centre de formation du Richelieu pour l'année scolaire 2017-2018

#### Service des ressources financières

6.8. Budget des établissements de la Commission scolaire des Patriotes pour 2017-2018 (reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017)

6.9. Budget de la Commission scolaire des Patriotes pour 2017-2018 (reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017)

6.10. Politique relative aux frais discrétionnaires

#### Service des ressources matérielles

6.11. Politique relative à la qualité de l'air intérieur dans les établissements / Autorisation de consultation

6.12. Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Amable / Certificat d'autorisation environnemental / Déclaration du dirigeant de l'organisme

#### Service des ressources humaines

6.13. Politique relative à l'accès à l'égalité en emploi

7. Point d'information

#### Service des ressources financières

7.1. Budget des services centraux pour 2017-2018 (reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017)

8. Affaires diverses

9. Protecteur de l'élève / Avis

9.1. Avis du protecteur de l'élève

10. Parole au public

11. Rapport de la présidente

12. Parole aux membres du Conseil

12.1. Parole aux commissaires-parents

12.2. Parole aux autres commissaires

13. Ajournement de la séance au 27 juin 2017 à 20 h 30

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**C-128-06-17**

Il est proposé par madame Valérie La Madeleine d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Un élève de l'école secondaire Ozias-Leduc, qui représente un groupe d'élèves au sein d'un groupe environnemental, fait état d'une pétition de plus de 260 noms, demandant que les établissements de la Commission scolaire des Patriotes utilisent le moteur de recherche « ecosia », plutôt que Google. Ce moteur utilise ses revenus publicitaires pour financer des plantations d'arbres.

Madame Hélène Roberge félicite cet élève pour son implication. Elle indique que ce moteur de recherche est présentement utilisé dans une école. Le Service des ressources informatiques procède présentement à des vérifications à ce sujet.

Un parent représentant le groupe de parents ayant présenté le projet d'école alternative demande quelles seront les étapes ultérieures de la consultation et de quelle façon la décision finale sera annoncée.

Madame Hélène Roberge indique que le comité de travail se penche présentement sur les avis reçus dans le cadre du processus de consultation tenu au printemps.

Un parent indique être en désaccord avec le classement en classe d'enseignement spécialisé dont elle a été informée au cours des derniers jours. Elle a manifesté son désir de présenter une demande de révision et a été informée que celle-ci ne pourrait pas être entendue dès le 27 juin, mais uniquement à la fin août. Elle demande que la demande soit entendue dès le mois de juin.

Madame Hélène Roberge indique qu'un suivi sera fait par la secrétaire générale qui communiquera avec le parent dès que possible.

## **6. POINTS DE DÉCISION**

### Direction générale

#### **6.1 Plan d'engagement vers la réussite / Énoncé de vision et énoncé de valeurs**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général intérimaire, présente ce dossier.

Considérant qu'à la suite des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* (Loi de 2016 chapitre 26 – sanctionnée le 23 novembre 2016), la commission scolaire doit mettre en place un plan d'engagement vers la réussite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018;

Considérant que l'énoncé de vision et l'énoncé de valeurs feront partie du futur plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant la consultation tenue du 5 avril au 10 mai 2017 autorisée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 4 avril 2017 par la résolution C-106-04-17;

Considérant les avis reçus des organismes consultés;

Considérant l'analyse faite et les modifications apportées par le Comité de développement organisationnel;

Considérant les échanges tenus lors de la séance de travail du 30 mai 2017;

**C-129-06-17** Il est proposé par madame Carole Vigneault :

D'adopter l'énoncé de vision et l'énoncé de valeurs tels que présentés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.2 Nomination de la directrice ou du directeur du Service de l'organisation scolaire**

##### **Huis clos**

**C-130-06-17** Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 19 h 25.

##### **Retour à l'assemblée publique**

**C-131-06-17** Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Il est 19 h 40.

Considérant l'annonce du départ à la retraite de madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire;

Considérant le processus de sélection mené par la Commission scolaire des Patriotes afin de pourvoir le poste de directrice ou de directeur du Service de l'organisation scolaire;

Considérant la recommandation formulée par le Comité des ressources humaines mandaté afin de pourvoir ce poste;

**C-132-06-17** Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

De procéder à la nomination de madame Ondine Gazzé au poste de du Service de l'organisation scolaire, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017;

Que le mandat de madame Ondine Gazzé soit d'une durée indéterminée;

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal* [L.R.Q., c. I-13.3, a. 451 / r.0.003.2].

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.3 Nomination d'un directeur général adjoint intérimaire**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général intérimaire, présente ce dossier.

Considérant l'absence d'une durée indéterminée du directeur général, monsieur Joseph Atalla;

Considérant la nomination provisoire de monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint, au poste de directeur général de la Commission scolaire des Patriotes, en remplacement de monsieur Joseph Atalla, et ce, jusqu'à la date de retour au travail de monsieur Atalla;

Considérant la nomination régulière de madame Linda Fortin au poste de directrice générale adjointe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, pour le remplacement de madame Marie-Rose Vandemoortele en lien avec son éventuel départ à la retraite (résolution numéro C-023-10-16);

Considérant que le poste de directeur général adjoint occupé par monsieur Luc Lapointe est temporairement vacant;

Considérant la volonté du Conseil des commissaires de procéder au comblement du poste de directeur général adjoint laissé temporairement vacant par la nomination provisoire de monsieur Luc Lapointe;

Considérant la disponibilité de madame Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, qui accepte de retarder son départ à la retraite;

**C-133-06-17** Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

D'affecter temporairement madame Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, au remplacement de monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint;

Que l'affectation de madame Marie-Rose Vandemoortele soit d'une durée indéterminée, mais qu'elle prenne fin, au plus tard, à la date de retour de monsieur Luc Lapointe à son poste de directeur général adjoint.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.4 Adhésion à l'Instance régionale de concertation pour la Montérégie**

Madame Hélène Roberge, présidente, présente ce dossier.

Considérant l'obligation faite par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'établir une seule instance régionale de concertation (IRC) pour la Montérégie;

Considérant le rôle important d'une instance régionale de concertation pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes par la

mobilisation des acteurs concernés et par le développement d'initiatives concertées;

Considérant que le leadership relatif à la persévérance scolaire et à la réussite éducative doit relever des commissions scolaires;

Considérant l'importance de respecter les quatre sous-régions (Montérégie-Est, Montérégie-Centre, Montérégie-Ouest et Vaudreuil-Soulanges);

Considérant le mandat confié à un sous-comité par l'ensemble des présidences et directions générales des commissions scolaires francophones et anglophones de la Montérégie lors de la rencontre tenue le 23 mars 2017 ;

Considérant la proposition élaborée par ce sous-comité lors d'une rencontre tenue le 11 mai 2017;

Considérant les échanges tenus en séance de travail le 30 mai 2017;

**C-134-06-17** Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De confirmer l'adhésion de la Commission scolaire des Patriotes à la structure de participation, ainsi qu'aux rôles et mandats de la future instance régionale de concertation pour la Montérégie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service du secrétariat général et des communications

##### **6.5 Demande de révision d'une décision touchant un élève / Dossiers de juin**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017.

##### **6.6 Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs / Autorisation de consultation**

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce dossier.

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* confie différents pouvoirs aux commissions scolaires et qu'elle prévoit à ses articles 174 et 181 que le Conseil des commissaires peut déléguer par règlement tout ou partie de ces pouvoirs à son Comité exécutif, au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre, à un autre membre du personnel cadre de la commission scolaire et, qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, il pourra également en déléguer au Comité de répartition des ressources et aux conseils d'établissements;

Considérant que plusieurs autres lois, règlements, procédures et directives, émanant notamment du Conseil du trésor, prévoient également que le Conseil des commissaires peut déléguer d'autres pouvoirs, selon certaines conditions;

Considérant les modifications législatives apportées au cours des dernières années qui rendent nécessaire la révision de l'actuel *Règlement n° 1-2015 sur la délégation de fonctions et de pouvoirs* de la Commission scolaire des Patriotes, notamment l'adoption du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information* (R.R.Q. c. C-65 r. 5.1);

Considérant les modifications apportées au plan d'effectifs des cadres de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'étude réalisée par les membres du Conseil des commissaires lors de la séance de travail du 30 mai 2017;

**C-135-06-17** Il est proposé par madame Valérie La Madeleine :

D'autoriser la tenue d'une consultation sur le projet de *Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs* tel que présenté;

De fixer au 20 juin 2017 la date de retour de cette consultation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service de l'organisation scolaire

##### **6.7 Modification à l'acte d'établissement du Centre de formation du Richelieu pour l'année scolaire 2017-2018**

Madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant que l'acte d'établissement du Centre de formation du Richelieu (CFR) adopté le 4 avril 2017 par la résolution numéro C-107-04-17, apparaissant à l'annexe ACC-010-04-17, comportait l'ordre d'enseignement secondaire;

Considérant que le Centre de formation du Richelieu dispense uniquement des services aux adultes;

Considérant la demande reçue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de retirer l'ordre d'enseignement secondaire de l'acte d'établissement du Centre de formation du Richelieu, car un élève mineur pourrait soumettre à cet établissement une demande d'admission à l'enseignement secondaire;

**C-136-06-17**

Il est proposé par madame Carole Vigneault :

D'abroger l'acte d'établissement du Centre de formation du Richelieu pour l'année scolaire 2017-2018 adopté le 4 avril 2017 par la résolution numéro C-107-04-17, apparaissant à l'annexe ACC-010-04-17;

D'adopter l'acte d'établissement du Centre de formation du Richelieu pour l'année scolaire 2017-2018 conformément au document apparaissant à l'annexe ACC-012-06-17.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service des ressources financières

##### **6.8 Budget des établissements de la Commission scolaire des Patriotes pour 2017-2018**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017.

##### **6.9 Budget de la Commission scolaire des Patriotes pour 2017-2018**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017.

##### **6.10 Politique relative aux frais discrétionnaires**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant que l'actuelle *Politique relative aux frais discrétionnaires* a été adoptée le 1<sup>er</sup> juillet 2009;

Considérant la nécessité d'une mise à jour des encadrements qui régissent les frais discrétionnaires à la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant les travaux d'analyse de la situation et les constats présentés au Comité de vérification;

Considérant l'avis du Comité de vérification de réviser l'actuelle *Politique relative aux frais discrétionnaires*;

Considérant les commentaires reçus dans le cadre de la consultation;

Considérant l'étude faite lors de la séance de travail du Conseil des commissaires du 30 mai 2017;

Considérant la modification apportée au projet de politique, à la suite de la consultation tenue du 3 mai au 26 mai 2017;

**C-137-06-17** Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

D'adopter la *Politique relative aux frais discrétionnaires* telle que déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service des ressources matérielles

##### **6.11 Politique relative à la qualité de l'air intérieur dans les établissements / Autorisation de consultation**

Monsieur Dominic Arpin, directrice du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant les exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qui recommande la mise en place d'une approche systématique de la gestion de la qualité de l'air;

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Patriotes de favoriser la réussite éducative et d'assurer un milieu de vie sain et sécuritaire à ses élèves et à son personnel;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes, à titre de gestionnaire d'un important parc immobilier public, s'engage à appliquer le cadre réglementaire existant, afin d'assurer la qualité de l'air intérieur dans ses établissements;

Considérant que l'adoption d'une Politique relative à la qualité de l'air intérieur dans les établissements permettra d'établir les principes favorisant une qualité de l'air intérieur respectant le cadre réglementaire et précisera les responsabilités des différents intervenants relativement à la qualité de l'air intérieur;

Considérant que, pour l'adoption de cette Politique relative à la qualité de l'air intérieur dans les établissements, la Commission scolaire des Patriotes doit consulter le Comité consultatif de gestion, les deux associations de cadres et les trois syndicats de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'étude réalisée en séance de travail le 30 mai 2017.

**C-138-06-17** Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

D'autoriser la tenue d'une consultation concernant le projet de *Politique relative à la qualité de l'air intérieur dans les établissements* auprès du Comité consultatif de gestion, des deux associations de cadres et des trois syndicats de la Commission scolaire des Patriotes;

La date de retour de la consultation étant fixée au 20 septembre 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **6.12 Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Amable / Certificat d'autorisation environnemental / Déclaration du dirigeant de l'organisme**

Monsieur Dominic Arpin, directrice du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant l'obligation d'effectuer un nouvel exécutoire pluvial à un cours d'eau pour les besoins de la nouvelle école primaire de Saint-Amable;

Considérant l'obligation d'effectuer une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2), auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour permettre l'ajout de ce nouvel exécutoire pluvial;

Considérant qu'une « Déclaration du demandeur ou du titulaire » contenant les renseignements exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) doit être remplie par une personne autorisée par l'organisme public, dans la demande de certificat d'autorisation;

**C-139-06-17** Il est proposé par madame Valérie La Madeleine :

De mandater le directeur du Service des ressources matérielles à remplir et signer les documents requis à cet effet, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service des ressources humaines

##### **6.13 Politique relative à l'accès à l'égalité en emploi**

Madame Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, présente ce dossier.

Considérant les obligations énoncées dans la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*;

Considérant qu'en 2006 et 2010, la Commission scolaire des Patriotes a élaboré et mis en œuvre un Programme d'accès à l'égalité en emploi visant les femmes, les autochtones, les minorités visibles ainsi que les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Considérant que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a demandé à la Commission scolaire des Patriotes d'adopter une politique formelle prévoyant notamment l'obligation d'appliquer un taux de nomination préférentielle d'au moins 50 % pour les minorités visibles et ethniques;

Considérant que, conformément à la résolution numéro C-122-05-07 adoptée le 2 mai 2017, le projet de Politique relative à l'égalité en emploi a été soumis à la consultation auprès du Comité consultatif de gestion, les deux associations de cadres ainsi que les trois syndicats de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant les résultats de la consultation accueillant favorablement l'adoption de cette politique;

Considérant l'étude réalisée en séance de travail le 30 mai 2017;

**C-140-06-17** Il est proposé par madame Carole Vigneault :

D'adopter la *Politique relative à l'accès à l'égalité en emploi*, et ce, conformément au document apparaissant à l'annexe ACC-013-06-17.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. POINT D'INFORMATION**

#### Service des ressources financières

##### **7.1 Budget des services centraux pour 2017-2018**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 27 juin 2017.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant

*Mesdames et messieurs les commissaires conviennent de traiter d'abord les points 10 et suivants et de terminer avec le point 9.*



## **10. PAROLE AU PUBLIC**

Néant

## **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

### ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Participation au Sommet sur l'éducation à la petite enfance
- Participation à la Marche Minta à Saint-Bruno-de-Montarville en compagnie de la commissaire du secteur
- Présence au Gala du Mérite en histoire de la Société nationale des Québécois Richelieu-Saint-Laurent – onze élèves de la commission scolaire honorés
- Participation au sous-comité de travail pour l'instance de concertation régionale de la Montérégie
- Présence à l'activité Les vendredis famille active de la ville de Varennes soulignant le renouvellement de son accréditation « Municipalité amie des enfants »
- Participation à la Marche du rein à Boucherville et à la remise d'une reconnaissance de l'organisme Chaîne de vie à Denis Germain, enseignant d'anglais de l'École d'éducation internationale
- Soirée-bénéfice de La Maison de Jonathan. (Madame Valérie La Madeleine, commissaire, a remplacé la présidente pour cette activité.)

### ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Aucune activité à signaler

### ACTIVITÉS CSP

- Lancement du CD des élèves Étincelles de l'école secondaire François-Williams à Saint-Amable en compagnie de la commissaire du secteur
- Présence à la conférence de presse pour l'activité ADOptez le rythme à l'école secondaire Polybel
- Lancement du CD de l'École orientante l'Impact. (Madame Josée Bissonnette, commissaire, a remplacé la présidente pour cette activité.)
- Pièce de théâtre organisée au profit de la Fondation de l'école secondaire De Mortagne

### ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Gala des Prix d'excellence de la FCSQ
- Congrès de la FCSQ – Rêvons l'école
- Assemblée générale de la FCSQ

### CORRESPONDANCE REÇUE

- Lettre du ministre Sébastien Proulx au sujet des règles budgétaires 2017-2018
- Lettre du ministre Sébastien Proulx au sujet de la maternelle 4 ans

## **12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

### **12.1 Parole aux commissaires-parents**

Monsieur Normand Boisclair fait état des sujets traités lors de la dernière rencontre du Comité de parents. Une présentation a été faite aux membres concernant le fonctionnement des assemblées générales de début d'année.

## **12.2 Parole aux autres commissaires**

### **Motion de remerciement et de félicitations**

Monsieur Alain Langlois propose que des remerciements et des félicitations soient adressés madame Anne Ledoux au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes, considérant son départ à la retraite à titre de directrice du Service de l'organisation scolaire le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Madame Carole Vigneault souligne un hommage rendu à madame Marie Fragasso, enseignante de l'école Albert-Schweitzer, à la Chambre des communes, pour l'ensemble de ses implications communautaires.

Il est proposé que la vidéo Youtube qui présente cet événement soit relayée sur le site Web de la Commission scolaire des Patriotes.

Madame Carole Vigneault félicite madame Hélène Roberge pour sa candidature à la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Madame Valérie La Madeleine fait état de sa participation au lancement de l'album l'Étincelle à Saint-Amable ainsi qu'au super-bénéfice de La Maison de Jonathan.

Madame Josée Bissonnette fait état de sa participation au lancement d'un CD par l'école orientante l'Impact.

Madame Veronique Morel fait état de son appréciation du congrès et de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Monsieur Alain Langlois félicite et remercie madame Hélène Roberge pour sa candidature à la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Il souligne les performances des élèves du CFER De Mortagne lors des olympiades réunissant les 23 CFER de la province.

Monsieur Jean-François Meilleur fait état des échanges qu'il a eus avec des parents de Mont-Saint-Hilaire et la société d'histoire concernant la réfection d'éléments architecturaux dans la vieille partie de la ville, à proximité des écoles de la Commission scolaire des Patriotes.

Madame Amélie Poirier fait état de prix remportés par des élèves de Sainte-Julie dans le cadre du concours Jeunes Entrepreneurs. Elle indique également que l'école Arc-en-ciel s'est dotée d'un nouveau parc-école. L'école du Grand-Chêne a tenu sa course-bénéfice annuelle.

## **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS**

### **Huis clos**

**C-141-06-17** Il est proposé par Josée Bissonnette que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 25.

### **Retour à l'assemblée publique**

**C-142-06-17** Il est proposé par madame Josée Bissonnette que l'assemblée redevienne publique.

Il est 20 h 55.

Considérant l'avis déposé par le Protecteur de l'élève le 6 juin 2017;

Considérant le dépôt par le Protecteur de l'élève, madame Maude Rousseau, d'une recommandation intitulée « Mesure immédiate », le 2 mai 2017;

Considérant la résolution numéro C-125-05-17 qui mandatait la direction générale afin d'assurer le suivi de la recommandation du Protecteur de l'élève de tenir un exercice de médiation;

Considérant qu'un tel processus de médiation est en cours;

Considérant que l'élève ne fréquente pas l'école présentement;

Considérant les échanges tenus à huis clos;

**C-143-06-17** Il est proposé par madame Carole Vigneault :

De prendre acte de l'avis du Protecteur de l'élève dans le dossier numéro DP-020217 daté du 6 juin 2017;

Que le processus de médiation entrepris ait comme objectif principal de déterminer les besoins prioritaires de l'élève;

Que l'élève s'approprie la démarche de médiation et l'opportunité offerte de récupérer du pouvoir sur la suite des choses;

Que l'ensemble des adultes impliqués dans ce dossier contribue à créer le climat nécessaire afin de permettre à l'élève visé de faire entendre sa voix;

Que ce processus de médiation permette le retour de l'élève à l'école dès que possible.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-144-06-17** À 21 h 05, il est proposé par monsieur Alain Langlois d'ajourner la présente séance au 27 juin 2017 à 20 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire générale

CH/lc